



Collège Léon-Marie Fournet  
S.E.G.P.A.  
Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté  
Rue du collège, BP 57  
01480 JASSANS-RIOTTER  
Téléphone 04.78.55.27.89

Jassans-Riottier, le 15 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Le collège Léon-Marie Fournet de Jassans-Riottier comprend une **SEGPA** (section d'enseignement général et professionnel adapté) et une **3<sup>e</sup> préparatoire professionnelle**. Elles accueillent cette année plus de 80 adolescents de 11 à 16 ans. Ces élèves sont originaires de Jassans-Riottier et des communes avoisinantes (Trévoux, Frans, Sainte-Euphémie, Reyrieux, Messimy...).

Notre mission est de préparer ces élèves à une entrée en Lycée Professionnel ou en Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) à l'issue de la 3<sup>ème</sup>. Pour cela, ils bénéficient de la découverte de 2 champs professionnels (Services et Espace Rural et environnement), font des stages et participent à de nombreuses sorties liées à leur orientation.

Ils contribuent aussi à l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur du collège, en rénovant des espaces, en faisant des préparations culinaires...

***Nos objectifs : préparer les jeunes à leur avenir professionnel,  
proposer un enseignement de qualité.***

A travers la **contribution universelle** relative à la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles, une entreprise, un employeur peut reverser à la Segpa, 13 % de la Taxe d'Apprentissage.

**Les sommes perçues par notre Etablissement sont consacrées à :**

- l'achat et l'entretien de machines pour les plateaux techniques de formation,
- l'achat de matières d'œuvre.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

***Vous pouvez nous soutenir en tant que chef d'entreprise ou en sollicitant votre employeur en lui proposant de verser les 13 % autorisés à notre collègue. Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire direct ou par chèque.***

Si vous souhaitez nous apporter votre soutien et afin de déterminer le montant de cette taxe dont peut bénéficier notre collègue (sur les salaires versés aux employés en 2020), prenez contact avec votre service de gestion qui pourra nous solliciter en cas de besoin.

Confiants dans l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Principale

La Principale-Adjointe

Le Directeur de la SEGPA

La Gestionnaire

La Gestionnaire  
**Nadia BENADDA**